



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 14 septembre 2023 — N° 58

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 200^e anniversaire de la paroisse de Saint-Cyprien-de-Napierville.

Mme Dufour (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Restaurant Le Vieux Four de Laval.

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'organisme Loisirs Renaud-Coursol.

Mme Zaga Mendez (Verdun) fait une déclaration afin de souligner l'impact du manque d'encadrement des baux commerciaux sur les services publics et communautaires.

M. Sainte-Croix (Gaspé) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Camping Au Soleil couchant, finaliste pour le Prix de l'excellence Innovation Expérience client – Lussier.

14 septembre 2023

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de porter la voix des citoyens de la circonscription de Jacques-Cartier.

M. Simard (Montmorency) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'école Freinet de Québec.

M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin) fait une déclaration afin de souligner l'importance du travail des employés de la fonction publique.

M. Boulet (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Les Artisans bénévoles de la paix en Mauricie.

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de féliciter les organisateurs, les bénévoles et les participants de la finale des Jeux du Québec à Rimouski.

Mme Déry (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la Maison des jeunes de Repentigny.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'école Carle.

14 septembre 2023

À 9 h 54, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 04.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 34 Loi visant à moderniser la profession notariale et à favoriser l'accès à la justice

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 34.

14 septembre 2023

M. Grandmont (Taschereau) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 491 Loi visant à modifier la Loi sur les infrastructures publiques afin de soumettre les projets inscrits au plan québécois des infrastructures à un test climat

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 491.

Dépôts de documents

M. Boulet, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 du Tribunal administratif du travail.
(Dépôt n° 727-20230914)

Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine et ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 du Conseil du statut de la femme;
(Dépôt n° 728-20230914)

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie;
(Dépôt n° 729-20230914)

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 des Offices jeunesse internationaux du Québec.
(Dépôt n° 730-20230914)

14 septembre 2023

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 33 concernant les rentes de retraite des prestataires d'une rente d'invalidité, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 24 mai 2023 par M. Bouazzi (Maurice-Richard).

(Dépôt n° 731-20230914)

Dépôts de rapports de commissions

Mme D'Amours (Mirabel), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 12 et 13 septembre 2023, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 29, Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens.

(Dépôt n° 732-20230914)

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 12 et 13 septembre 2023, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 32, Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux.

(Dépôt n° 733-20230914)

Dépôts de pétitions

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 246 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place d'un projet pilote pour loger en appartement les membres de la communauté de rue vivant sous l'autoroute Ville-Marie.

(Dépôt n° 734-20230914)

14 septembre 2023

M. Zanetti (Jean-Lesage) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1798 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'accès aux services de garde pour les enfants de familles sans-statut.
(Dépôt n° 735-20230914)

Mme Prass (D'Arcy-McGee) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 701 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la bonification du programme de soutien aux familles afin d'améliorer l'accès aux services de répit.
(Dépôt n° 736-20230914)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 13 septembre 2023 sur la motion proposée par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeys) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale déclare que l'absence de vision et de mesures suffisantes proposées par le gouvernement caquiste en matière de logement, d'aide financière aux études, de soutien aux PME, de lutte à la pénurie de main-d'œuvre et visant à pallier les effets de la hausse du coût de la vie nuit à l'économie du Québec et à la prospérité des familles québécoises.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 120 en annexe)

Pour : **30** Contre : **80** Abstention : **0**

902

14 septembre 2023

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.3 et 185 du Règlement, M. Derraji, leader de l'opposition officielle, conjointement avec Mme Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale exprime ses sincères condoléances au peuple marocain ainsi qu'aux membres de la communauté marocaine vivant au Québec et particulièrement aux familles touchées par le puissant séisme du 8 septembre 2023 qui a causé la mort de près de 2 946 personnes et en a blessé plus de 5 674 autres;

QU'elle se fasse solidaire de l'angoisse, de l'inquiétude et de la douleur qui affligent la population du Maroc dans la foulée de cette catastrophe naturelle et qu'elle partage sa peine à l'égard des pertes de vies humaines, des blessés et des sinistrés;

QU'elle souligne le courage et la résilience du peuple marocain et de la grande communauté d'origine marocaine au Québec face à cette épreuve, qu'elle leur réitère sa solidarité indéfectible et qu'elle témoigne de sa volonté de leur porter assistance en cette heure grave;

QU'enfin, elle observe une minute de silence à la mémoire des victimes de cette tragédie.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme la présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

14 septembre 2023

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Leduc, leader du deuxième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la rémunération des stagiaires étudiants de la fonction publique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, conjointement avec M. Fortin (Pontiac), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale remercie l'ensemble du personnel de la SOPFEU pour son travail dévoué pour protéger les forêts, les communautés et les infrastructures du Québec contre les incendies de forêt;

QU'elle salue les partenaires et l'aide internationale reçue dans le cadre de cet épisode inédit de feux de forêt;

QU'elle prenne acte de la superficie affectée par les feux de forêt en 2023, près de 100 fois supérieure à la superficie moyenne ces 10 dernières années;

QU'enfin, elle réitère l'importance de la forêt, sa contribution environnementale, économique et intergénérationnelle ainsi que la nécessité d'agir afin d'accroître sa résilience face aux changements climatiques.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

14 septembre 2023

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Grandmont (Taschereau), conjointement avec Mme Prass (D'Arcy-McGee), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte du plus récent rapport dénombrant 10 000 personnes en situation d'itinérance, soit une hausse de 44 % depuis le précédent rapport de 2018;

QU'elle reconnaisse qu'il y a actuellement une crise de l'itinérance au Québec.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 121 en annexe)

Pour : **96** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues.

14 septembre 2023

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 22, Loi concernant l'expropriation;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027*.

M. Benjamin, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 22 septembre 2023, Mme Rizqy (Saint-Laurent) s'adressera à M. Drainville, ministre de l'Éducation, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Les douze travaux du ministre de l'Éducation ».

14 septembre 2023

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 28, à la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

Les travaux reprennent à 11 h 38.

À 11 h 39, à la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

Débats de fin de séance

À 13 h 03, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Morin (Acadie) à M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, portant sur le sujet suivant : « les délais et les arrêts de procédure inacceptables dans le système de justice ». M. Boulet, ministre du Travail, remplace le ministre pour ce débat;
 - le deuxième, sur une question adressée par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) à Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, portant sur le sujet suivant : « la rémunération des stages ». M. Boulet, ministre du Travail, remplace la ministre pour ce débat.
-

14 septembre 2023

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 19 septembre 2023, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 13 h 29, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 19 septembre 2023, à 13 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

14 septembre 2023

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) :

(Vote n° 120)

POUR - 30

Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Grandmont (QS)	Morin (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	Labrie (QS)	Rotiroti (PLQ)
Bouazzi (QS)	(Mille-Îles)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Setlakwe (PLQ)
Cadet (PLQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Caron (PLQ)	Fortin (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
(La Pinière)	Garceau (PLQ)	Marissal (QS)	Zaga Mendez (QS)
Ciccone (PLQ)	Ghazal (QS)	McGraw (PLQ)	Zanetti (QS)

CONTRE - 80

Allaire (CAQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulet (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Fréchette (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blouin (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Simard (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Lotbinière-Frontenac)	Skeete (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	(Groulx)	Legault (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Groncin (CAQ)	Lemay (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Dubuc)
Champagne Jourdain (CAQ)	Haytayan (CAQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Malette (CAQ)	(Hull)
Chassin (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Montigny (CAQ)	

14 septembre 2023

Sur la motion de M. Grandmont (Taschereau), conjointement avec
Mme Prass (D'Arcy-McGee), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et
Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 121)

POUR - 96

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Julien (CAQ)	Picard (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dufour (CAQ)	Kelley (PLQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	(Abitibi-Est)	Labrie (QS)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lachance (CAQ)	Prass (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	(Mille-Îles)	Laforest (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Provençal (CAQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
Blais (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blouin (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Roy (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gagnon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Ghazal (QS)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bussièrre (CAQ)	Girard (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Simard (CAQ)
Cadet (PLQ)	(Groulx)	Leduc (QS)	Skeete (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Caron (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Tardif (CAQ)
(La Pinière)	Grandmont (QS)	Lemieux (CAQ)	Thouin (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Charest (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	(Dubuc)
Chassin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Cliche-Rivard (QS)	Haytayan (CAQ)	Malette (CAQ)	(Hull)
D'Amours (CAQ)	Hébert (CAQ)	Marissal (QS)	Zaga Mendez (QS)
Déry (CAQ)	Jacques (CAQ)	McGraw (PLQ)	Zanetti (QS)
Dionne (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Dorismond (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Morin (PLQ)	